

Conseil National pour la Sauvegarde de la Révolution (11 février 2011)

Ce vendredi 11/02/2011 a eu lieu, au siège du Conseil national des avocats au Palais de justice de Bab Bnet à Tunis, une réunion qui a rassemblé les représentants des conseils, partis, associations et organisations soussignés.

Les présents ont étudié les propositions concernant la fondation d'un Conseil national pour la sauvegarde de la révolution par fidélité au sang des martyrs, en soutien aux aspirations de notre peuple, en consécration des principes de sa révolution, en réaction aux dangers de sa récupération et de son avortement et pour éviter au pays le vide politique.

Les participants se sont mis d'accord, malgré leurs divergences de position quant au gouvernement actuel, sur l'importance de la fondation de ce Conseil auquel on a donné le nom de « Conseil national pour la sauvegarde de la révolution », en accord avec les principes suivants :

- 1 - Que le conseil ait un pouvoir décisionnel et veille à la préparation des législations relatives à la période de transition et à leur approbation (annulation des lois contraires aux libertés, etc.).
- 2 – La surveillance des actions du gouvernement provisoire qui se charge des affaires courantes et la soumission à l'approbation du conseil de la nomination des responsables aux hautes fonctions.
- 3 – La révision des commissions qui ont été formées en ce qui concerne leur compétences et leur composition de sorte qu'elles soient le résultat d'un consensus et à condition qu'elles soumettent automatiquement tous les projets qu'elles proposent à l'approbation du Conseil.
- 4 – Prendre les initiatives que nécessite la situation transitoire dans tous les domaines et en premier lieu, la Justice et l'Information.
- 5 – Le Conseil se compose des représentants des partis politiques, associations, organisations et conseils soussignés, ainsi que des représentants de toutes les régions, à condition que cela se fasse par consensus.
- 6 – la création du Conseil est approuvée par un décret émis par le Président provisoire.

Les signataires :

1. Le Conseil National des Avocats
2. L'Union Générale Tunisienne du Travail (UGTT)
3. Forum démocratique pour le travail et les libertés (social-démocrate)
4. Parti Communiste des Ouvriers de Tunisie (d'origine marxiste-léniniste)
5. Le Courant Baa'siste (nationaliste arabe)
6. Ennahdha (islamiste)
7. Le Mouvement du Peuple
8. Le Mouvement des Patriotes Démocrates (d'origine marxiste-léniniste)
9. Le Mouvement Baa's (nationaliste arabe)
10. Association internationale pour le Soutien aux Prisonniers Politiques
11. Ligue de la Gauche Ouvrière (trotskyste)
12. Le Congrès pour la République (CPR de Moncef Marzouki)
13. Le Mouvement Unioniste Progressiste (nationaliste arabe nassérien)
14. Le Parti du Travail Patriotique et Démocratique (d'origine marxiste-léniniste)
15. Association des Magistrats Tunisiens
16. Union des Diplômés Chômeurs (UDC)
17. Organisation Liberté et Equité
18. Parti Tunisie Verte (écologiste)
19. Syndicat National des Journalistes Tunisiens

20. L'Amicale Nationale des Anciens Combattants
21. Le Courant Réformateur pour le Développement
22. Union Générale des Étudiants Tunisiens (UGET)
23. Le Parti Populaire pour la Liberté et le Progrès
24. Gauche Indépendante
25. Centre Tunisien pour l'Indépendance des Magistrats et des Avocats
26. Les Patriotes Démocrates (d'origine marxiste-léniniste)
27. Ligue des Écrivains Libres
28. L'Association Tunisienne de Lutte contre la Torture

Commentaire de Baudouin Deckers dans l'hebdomadaire belge "Solidaire"

On trouve dans le Conseil national de sauvegarde de la révolution les dix partis de gauche, démocratiques et nationalistes déjà rassemblés dans le Front du 14 janvier, mais aussi d'autres partis comme le parti islamiste Ennadha et le Congrès pour la République, ainsi que – c'est fort important - la centrale syndicale UGTT. Des associations telles que celles des Avocats, des Journalistes, des Écrivains, sont également parties prenantes de l'initiative. En tout, 28 organisations ont signé la plate-forme. Celle-ci demande que le Président par intérim actuel reconnaisse la légitimité du Comité, et donc du Congrès qui sera convoqué, et son droit de regard sur toutes les décisions du gouvernement, et le droit de les rejeter. Il revendique également la dissolution des trois commissions mises sur pied par le gouvernement Ghannouchi, qui doivent enquêter, une sur les violences, une deuxième sur la corruption et les malversations sous Ben Ali et une troisième sur les réformes politiques. Ces commissions sont maintenant dirigées par des proches ... précisément de l'ancien dictateur Ben Ali et de son parti RCD (entretemps dissous). Le Comité exige quelles soient remplacées par trois commissions créées par le Congrès de Sauvegarde de la Révolution.

Pour Samir Hammouda, un représentant du PCOT en France, « *il s'agit dans les faits de la création d'un contre-pouvoir. Ce n'est pas encore ce que revendique le Front du 14 janvier, notamment la nomination d'un gouvernement populaire provisoire par ce Congrès. Mais c'est un compromis entre les 28 forces d'opposition qui permet de développer la révolution. Soit le Président accepte et cela permettrait dans les faits d'imposer des mesures pour aller de l'avant. Soit le président refuse la légitimité du Congrès et de sa plate-forme. Mais alors cela aiguiserait encore plus les contradictions et raviverait également la révolution. Car la réunion du 11 février a également décidé la création de Comités de sauvegarde de la révolution à tous les niveaux, régionaux et locaux. Les locaux de l'UGTT seront les secrétariats de ces comités. Alors que les grèves, manifestations et rassemblements continuent à se multiplier en Tunisie, la plate-forme du Comité pour le Congrès de Sauvegarde de la Révolution est popularisée, les gens sont invités à s'organiser dans un comité local. La révolution se structure de plus en plus!* ».

Le samedi 12 février le Front du 14 janvier a tenu son premier grand meeting à Tunis, au palais des Congrès, une grande salle de 5 000 places. Non seulement elles étaient toutes occupées, mais plus de 1 000 personnes n'ont pas pu entrer.... Alors que la salle débordait d'enthousiasme et n'arrêtait pas de scander des slogans, les porte-paroles des différentes composantes du Front appelaient leurs militants et sympathisants à s'investir dans la mise sur pied des Comités pour la sauvegarde de la révolution, ainsi que des Comités locaux et régionaux du Front du 14 janvier.